



SOMMAIRE

PRESENTATION	5
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	6
INFORMATIONS GENERALES	8
CADRE HISTORIQUE ECULLOIS	9
JUSTIFICATION REGLEMENTAIRE	10
COMPOSITION ET REPARTITION DU BÂTI	11
Types de bâti	11
Sites à caractère patrimonial	11
CARTE DES TYPES DE BÂTI	12
Rapport au sol	13
Terrains en pente	13
Emprise minimale	13
ELEMENTS D'ARCHITECTURE RECURRENTS	14
Les portails couverts à pans	14
Les murs à couvertine tuile	14
Les débords de toits sur abouts de chevrons	15
Les auvents à tuiles	15
Les fenêtres uniques et centrales au pignon	15
portails	16
TOITURES	17
Typologie	17
Jonction au faîtage	
Positionnement sur terrain en pente	18
Débords de toitures à pans	18
Toitures terrasses	10



CENTRE VILLAGE 22
Contexte23
Prescriptions architecturales23
Interdépendance paysagère24
Devantures de commerces24
Nuancier25
HAMEAUX
Contexte29
Materiaux de Façade29
Les menuiseries30
Nuancier30
Implantation31
Prescriptions architecturales32
ARCHITECTURES INTEGREES
Contexte35
Couleurs35
Nuancier36
Prescriptions architecturales37
ARCHITECTURES AUTONOMES
Contexte41
Nuancier41
Prescriptions architecturales42
ARCHITECTURES REMARQUABLES
Contexte45
Nuancier45
Apparence et insertion46

PRESENTATION

Parce qu'elle accorde une grande importance à son cadre architectural et urbain et à la perpétuation de son identité singulière, la Ville d'Ecully a la volonté de protéger son patrimoine environnemental et architectural. Pour cela, elle a constitué sur proposition de l'agence d'urbanisme UrbaLyon, avec le conseil d'Emmanuelle Didier, architecte des bâtiments de France, et du CAUE du Rhône, le présent cahier de recommandations architecturales en vue d'apporter des précisions sur ses objectifs dans le cadre de l'instruction des permis de construire.

Sa valeur est donc pédagogique et non juridique. D'une part il accompagne le règlement du plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H) de la Métropole de manière qualitative, et d'autre part il s'inscrit dans les recommandations du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération lyonnaise. Celui-ci encourage à considérer les tissus architecturalement cohérents du bâti comme des marqueurs identitaires et à les utiliser pour l'évolution de l'urbanité. De fait, ce document souhaite permettre la conservation des cohérences esthétiques qui forment le patrimoine écullois afin de promouvoir la qualité des constructions futures et leur rapport sensible au paysage commun.

Ce document devrait permettre d'aider chacun à développer son projet de construction tout en entretenant et pérennisant les patrimoines collectifs, en guidant des choix de conception et de constructions pérennes, sources de qualité et d'économie pour la ville.

Parce que la Ville peut se trouver en situation de devoir refuser des permis de construire pour des projets portant clairement atteinte à la cohérence paysagère de ses différents quartiers, ces recommandations sont à prendre en considération en amont de l'élaboration des ouvrages architecturaux quel que soit l'usage des bâtiments ou leur implantation. Elles concernent autant les projets de constructions neuves que les extensions ou les rénovations (réfections de toitures, ravalements, modifications des ouvertures), les annexes (garages, abris) et les clôtures.

Ce cahier s'adresse à tous les Ecullois et aux acteurs de la construction et de l'aménagement urbain dans le périmètre communal.



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ABF: Architecte des Bâtiments de France

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CO2: Dioxyde de carbone

ICU: Îlot de chaleur urbain

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PLU-H: Plan Local d'Urbanisme et Habitat

PVC : Polychlorure de vinyle

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

UrbaLyon : Agence d'Urbanisme de Lyon



Partie
1/6

CADRE HISTORIQUE ECULLOIS

Assez stable depuis sa reconstruction à son emplacement actuel suite à la tragédie de 1269, la structure urbaine éculloise s'est longtemps articulée comme un centre-village dense autour duquel fonctionnaient des hameaux agricoles et « maisons des champs ». La ville a cependant connu une expansion et de rapides modifications à partir du XIXème siècle. Le développement de la soierie et des activités industrielles de Lyon a bouleversé la physionomie de la commune. Elle s'est ainsi peu à peu couverte des grandes propriétés de villégiature que se faisaient construire les bourgeois de Lyon à la recherche d'un entre-soi dans un cadre plus paisible que celui de la Cité.

Ces demeures prestigieuses, dont de grands châteaux remarquables, ont conservé un temps certaines activités agricoles avant de les perdre au cours du XXème siècle par la fragmentation des parcelles et l'expansion pavillonnaire. Entre les années 1950 et 1970, la population qui était déjà montée à 5000 habitants augmenta jusqu'à 18000 pour en faire une ville imposante limitrophe de Lyon.

Contrairement à ce qu'on peut remarquer dans de nombreuses villes de France, l'influence du modernisme alors très en vogue en Europe tant pour les logements pavillonnaires que pour les ensembles collectifs a peu atteint Ecully. Elle s'est résumée pour l'essentiel en de grandes barres d'habitation. Les nouvelles constructions pavillonnaires de la ville, elles, reprirent spontanément les codes traditionnels de l'architecture lyonnaise déjà présente dans les différents hameaux et perpétuèrent ainsi une culture locale et une ambiance villageoise.

C'est donc ultérieurement à la construction des grands manoirs et châteaux bourgeois, dont plusieurs ont étés malheureusement perdus et dont les styles sont très variés, que s'est cristallisée une esthétique éculloise récente mais forte. On la reconnait aux teintes ocre de ses enduits, à ses baies en saillies, aux murs tuilés dont les portails, parfois couverts de porches à double pentes, s'affirment sur les chemins. L'architecture qui en ressort et qui a non seulement vocation à être protégée mais aussi à être continuée pour demeurer dans le temps, dessine en grande partie le visage de la commune. Elle s'unit avec caractère à un environnement boisé et à un relief sportif qui lui donnent ensemble la force singulière auquel les habitants se montrent très attachés.



JUSTIFICATION REGLEMENTAIRE

Les documents d'encadrement de l'urbanisme accompagnés par l'Etat (code de l'urbanisme), par le syndicat mixte d'agglomération (Schéma de Cohérence Territorial dit « SCoT ») et par la métropole de Lyon (Plan Local d'Urbanisme et Habitat dit « PLU-H ») présentent dans des logiques qui leurs sont propres différentes mesures complémentaires. Elles ont pour objectif d'harmoniser les modalités d'actions et d'encadrer les impacts de transformations du territoire.

S'ils sont pris comme un ensemble, le PLU-H et le SCoT développent sur le secteur lyonnais un cadre encourageant pour le développement d'architectures intégrées à la culture locale et capables de répondre aux enjeux contemporains.

« Chaque construction nouvelle participe à la construction du paysage de la ville. Elle doit être conçue dans le souci de permettre à l'architecture contemporaine de mettre en valeur les qualités du tissu urbain dans lequel elle s'insère.»

Extrait du chapitre 4 du document 1.4 du PLU-H du Grand Lyon, p.369

Ils poussent à une modernisation des espaces de vie pour appréhender les défis à venir en s'appuyant sur le caractère des lignes du bâti traditionnel selon le SCoT. Plusieurs clauses toutefois tendent à mettre en garde contre un abandon du caractère culturel des architectures nouvelles et la détérioration paysagère qu'elles amènent pour le bâti existant et qui banalisent les territoires. La multiplication des mesures relatives à la protection du patrimoine typique ou ancien témoignent d'une inquiétude partagée à tous les niveaux administratifs jusqu'à l'Etat sur notre capacité collective à respecter, entretenir, faire valoir et développer notre propre identité.

« Parce que la valeur des tissus urbains tient tout autant à leur cohérence d'ensemble qu'à leurs détails, la qualité du patrimoine est à prendre en compte à toutes les échelles »

SCoT, Rapport de présentation, Rayonnement, p.31

Souvent signes d'une volonté de sobriété maximale ou, d'autres fois, d'un manque de compréhension du contexte d'implantation, la Ville d'Ecully est souvent confrontée à des architectures mises en échec dans leur mission de prolonger et de fortifier la culture éculloise. Pour cela, à travers son service d'urbanisme et en tant que responsable des impacts paysagers sur le domaine public, la Ville rappelle sa vocation de conseil en amont de la constitution de projets d'architecture.

COMPOSITION ET REPARTITION DU BÂTI

Les quartiers pavillonnaires (zones UE du PLU actuel et URi du PLU-H à venir) forment la majeure partie du tissu urbain d'Ecully. Par leur architecture développée spontanément selon les codes traditionnels, ils font de la ville un

ensemble cohérent inscrit dans la culture architecturale du pays Lyonnais. Cette unité d'esprit peut difficilement être considérée comme une uniformisation au regard des variétés de dispositions, de dimensions et de décor des éléments bâtis et de la singularité de l'architecture régionale par rapport aux autres formes du monde.



Maison commune en Île-de-France



Maison commune à Ecully

TYPES DE BATI

On peut deviner à cet effet dans la ville des singularités qui génèrent des ambiances et supposent pour les futures constructions une attention particulière sur certains points. Ils peuvent se répartir en cinq catégories cartographiées à la page suivante :

Le Centre-Village

Les ensembles en hameaux

Les architectures intégrées

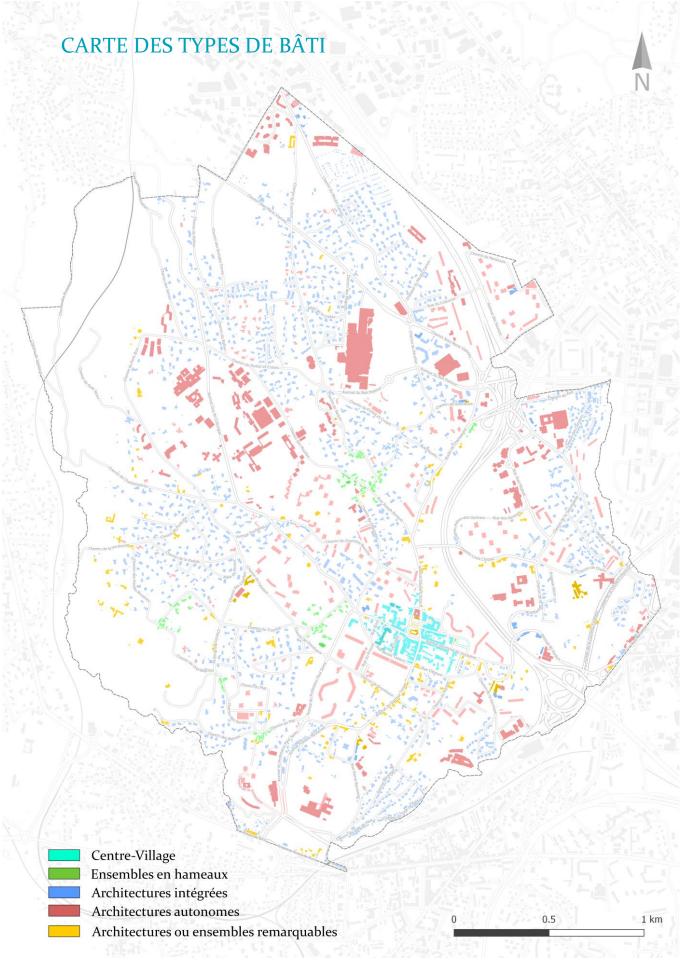
Les architectures autonomes

Les architectures et ensembles remarquables

SITES A CARACTERE PATRIMONIAL

Ecully dispose par ailleurs de quatre monuments historiques protégés au titre du code du patrimoine (Maison d'Anthouard, piles d'aqueducs romains, édicule renaissance, manoir de la Greysolière) dont les pourtours de 500 mètres de rayon couvrent la majeure partie du tiers centre-est et sud de la ville. Par ailleurs, à l'ouest, le Vallon de Serres est lui-même un site inscrit en cours de classement au titre du code de l'environnement. Ces secteurs sont placés respectivement sous la surveillance de l'architecte des bâtiments de France ou de l'Etat et viennent s'ajouter à l'attention générale portée sur le patrimoine de la commune.

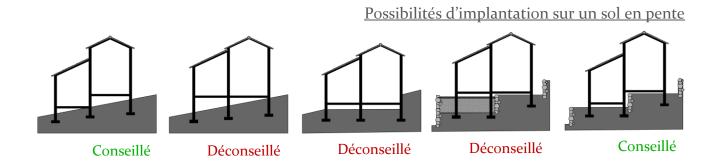




RAPPORT AU SOL

TERRAINS EN PENTE

Dans le cas des terrains en pente, il est recommandé d'adopter un principe de planchers en gradins. Cela permet à la fois une meilleure assise et une personnalisation en façade. Pareillement, pour limiter le décalage, un faitage parallèle à la pente est préférable.

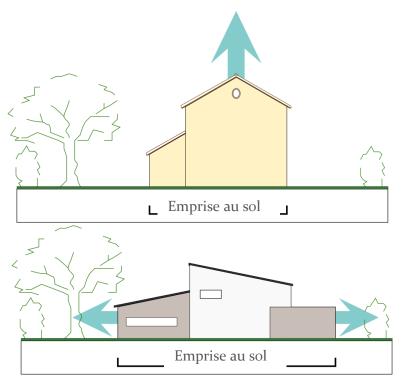


EMPRISE MINIMALE

Afin de limiter l'artificialisation de la terre qui est un support, mais aussi un écosystème fragile, la ville opte pour une architecture plutôt verticale.

Aujourd'hui, une prolongation du courant moderne favorise fréquemment une application horizontale de l'architecture (fenêtre en bandeau, toiture en terrasse, volumétries selon planchers etc.). Cette particularité amène souvent à un étirement au sol des bâtiments.

Bien que le PLU-H n'indique qu'un étalement par pourcentage maximal et par le coefficient de pleine terre, il est conseillé de penser l'architecture y compris selon la consommation des sols quelle que soit la taille de la parcelle.





ELEMENTS D'ARCHITECTURE RECURRENTS

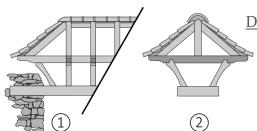
L'architecture commune à Ecully reprend pour l'essentiel les codes de l'architecture régionale lyonnaise. Elévation ne dépassant pratiquement jamais trois niveaux sauf en centre dense, une surface murale extérieure protégée par un enduit lisse de couleur claire et chaude à la fois, une toiture à tuiles rondes et rousses en pentes faibles (entre 28 et 35%), une présence systématique de cheminées à dépassement moyen.

Par-dessus cette base, on remarque des éléments récurrents qui, par effet de répétition dans la ville, singularisent le secteur communal et constituent des marqueurs identitaires. On notera parmi eux :

LES PORTAILS COUVERTS A PANS

Ils donnent une forte signalétique d'entrée en brisant et soulevant la ligne tuilée du mur. Ces structures, souvent sur char pentes en bois ou en maçonnerie sont d'esprit rustique mais elles rappellent aussi les portails d'honneur des propriétés bourgeoises nombreuses sur Ecully.





Détail d'une structure sur poutre

- 1 Coupe longitudinale
- 2 Coupe transversale

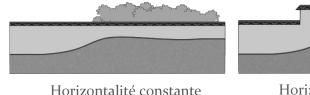
LES MURS A COUVERTINE TUILE

Le plus souvent à deux pans avec faîtière, ils peuvent aussi être à pente unique avec courant dans le sens extérieur à la propriété.

Cette particularité se retrouve dans tous les quartiers de la ville et concerne autant les architectures anciennes que contemporaines. Cette particularité suppose une pente en mortier au sommet des murs dans laquelle sont placées les tuiles.



En cas de dénivelé du sol (voir le schéma) le mur peut éventuellement se rehausser en paliers de manière à préserver son horizontalité.



Horizontalité en paliers

LES DEBORDS DE TOITS SUR ABOUTS DE CHEVRONS

Les toits sont le plus souvent à débordement. Cette particularité apporte un caractère local affirmé à la silhouette des bâtiments. Par ailleurs, ces débordements sont pour de nombreuses constructions l'occasion de laisser dépasser des éléments de charpente, amenant à une lisibilité depuis le contrebas, à l'extérieur, du système structurel de l'architecture. Ce principe, doublé le plus souvent d'une variation de matériaux, génère des façades très parlantes.



LES AUVENTS A TUILES

Dans la continuité des murs et des portails, les auvents reprennent souvent une pente semblable, diffusant la matérialité de la cinquième façade au niveau inférieur. On les retrouve principalement sur les entrées d'habitations qu'elles soulignent. Mais ils peuvent aussi couvrir partiellement une terrasse, troublant le passage entre intérieur et extérieur.



LES FENETRES UNIQUES ET CENTRALES AU PIGNON

Rondes, voutées, carrées, en demi-cercles, rectangulaires, ovales et de gabarits variables, ces ouvertures marquent le sommet des façades dans la symétrie des deux pans.

Leur position singulière les amène parfois à afficher un cadre plus travaillé rompant avec l'uniformité des fenêtres et apportant une touche d'originalité.



Ces éléments récurrents sont un vecteur essentiel de l'insertion dans le paysage urbain écullois. Ils génèrent une cohésion dans le traitement du bâti et il est fortement recommandé de préserver ces éléments. Quand bien même la construction serait neuve, l'ajout d'un ou plusieurs éléments peut modifier la perception de l'architecture et amener à une facile insertion paysagère des lignes qui ne soient pas traditionnelles.

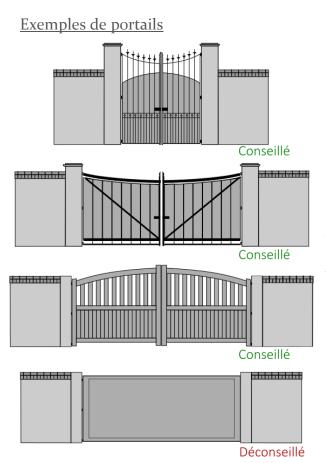


PORTAILS

En tant que ville privilégiée pour l'installation des riches demeures bourgeoises du XIXe siècle, Ecully présente de nombreuses devantures d'habitation souvent travaillées de façon à faire vitrine pour les habitants des villégiatures. Il est donc conseillé de ne pas casser cet effet paysager dans les secteurs à fort cachet.

Les porches couverts sont une option pour une signalétique d'entrée forte mais restent d'influence rurale.

Pour optimiser le triple effet de clôture, d'ouverture et d'annonce, il est conseillé, selon la configuration de la propriété, d'opter pour des portails partiellement ajourés de manière à offrir une impression de perméabilité tout en bloquant le regard.



Pour respecter la hauteur des murs de rue souvent hauts à Ecully, il est recommandé d'appliquer des clôtures du même gabarit et travaillées de manière à apporter une valeur paysagère à la rue. Il est donc préférable d'éviter les panneaux monolithiques opaques ainsi que d'utiliser des couleurs trop ternes telles que les gris sombres ou le noir sur des surfaces volumineuses.

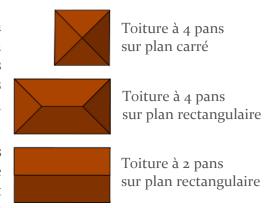
A l'opposé, les blancs lumineux sont à proscrire en raison de leur fort réfléchissement et de leur captation du regard qui fait oublier les éléments architecturaux alentours.

TOITURES

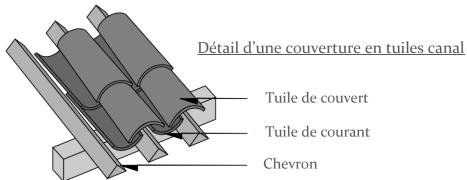
TYPOLOGIE

Elément essentiel de l'apparence d'un bâtiment, la toiture est considérée en architecture comme la « cinquième façade », on la retrouve en dehors des architectures remarquables du XIXe siècle le plus souvent des toitures à tuiles canal rousses et à 4 ou 2 pans.

La région lyonnaise présente principalement des toitures à tuiles creuses (ou tuiles canal) d'une couleur noisette ou rousse On retrouve à Ecully et dans le reste de la région les tuiles canal le plus



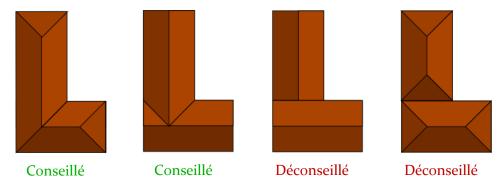
souvent fixées sur les chevrons d'une charpente en bois. Chacun des éléments étant de forme conique, ces tuiles se bloquent elles-mêmes et empêchent le glissement.



A la jointure des différents pans du toit, des tuiles faitières viennent recouvrir l'espace interstitiel pour évacuer les eaux sur les bords et imperméabiliser l'ensemble.

IONCTION AU FAITAGE

De manière à ne pas rompre l'unité architecturale et à systématiser l'évacuation des eaux vers l'extérieur, il est recommandé de rejoindre au faîtage les différents corps du bâti lorsque ceux-ci sont à égale hauteur.

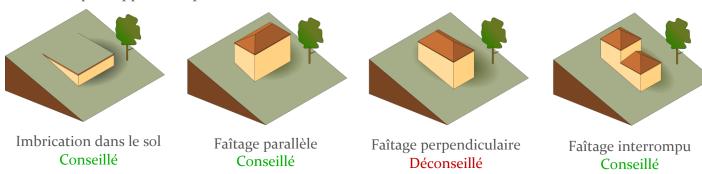




POSITIONNEMENT SUR TERRAIN EN PENTE

Pour réduire la variation de hauteur d'un même corps de bâti il est conseillé d'implanter les constructions dans le sens parallèle à la pente ou d'accidenter en gradins le volume architectural et interrompre le faîtage.

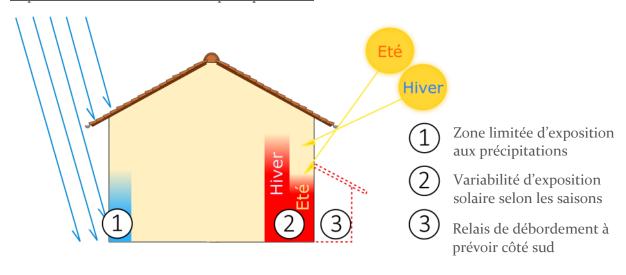
Position par rapport aux pentes



DEBORDS DE TOITURES A PANS

Les toitures sont à débordement moyen (entre 40 et 60 cm de porte-à-faux). Cette particularité permet de réduire l'exposition des murs aux eaux de pluie et aux salissures coulantes. Par ailleurs, selon les saisons, il permet aussi une régulation thermique par l'exposition solaire qui s'avère précieuse avec la multiplication des étés très chauds. Pour cette raison, il est intéressant de placer un relais de débordement face au sud où l'impact solaire est le plus fort (voir le schéma cidessous).

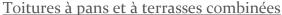
Exposition à la chaleur et aux précipitations



TOITURES TERRASSES

Souvent plus coûteuses en entretien, les toitures en terrasses nécessitent une attention très particulière pour offrir une étanchéité égale aux toitures couvertes à pans. Hormis en situation d'isolement, elles font le plus souvent une nette rupture paysagère. Elles sont pour cette raison vivement déconseillées dans tous les espaces influencés principalement par des architectures reprenant les codes traditionnels.

A titre exceptionnel, la toiture terrasse peut s'inviter sous réserve d'une insertion paysagère exemplaire (qu'une reprise des ornements, des coloris et des matériaux du secteur peut aider) ou lorsqu'elle est combinée avec une toiture à pans. Dans ce second cas, elle doit être inférieure de niveau et de surface à la toiture à pans.



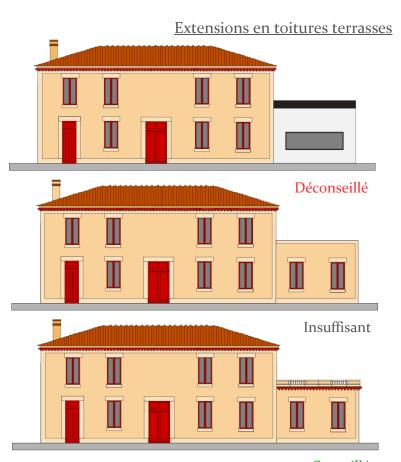


EN EXTENSION

Dans le cas d'extension d'un bâtiment, il est conseillé de reprendre les éléments constitutifs de la première architecture si celle-ci est de type traditionnel. Matériaux, style des fenêtres et menuiseries, reliefs et couleurs, sont autant d'éléments de support à une bonne intégration.

EN CONSTRUCTION NEUVE

Dans le cas d'un projet de construction neuve, une ornementation, même simple, aux balustrades et au parapet peut assurer une inclusion facile dans le paysage culturel écullois.



Conseillé





CENTRE-VILLAGE

Partie
2/6



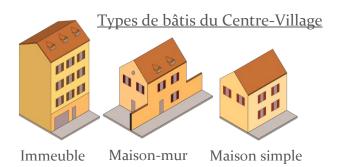
CONTEXTE

Le Centre-Village est le cœur dynamique d'Ecully et un espace emblématique en raison de son historicité, de la présence des structures administratives et de la densité de ses habitations.

Le bâti, fortement constitutif du paysage commun et plus dense que sur le reste de la commune, nécessite un traitement assez strict.

Hormis certaines architectures remarquables, le Centre-Village se compose de trois types de constructions. Des immeubles, des maisons simples et des maisons-mur. Chacun de ces types ayant parfois un rez-de-chaussée à vocation commerciale.

Ces trois types cohabitent parfaitement par un usage rigoureux de matériaux similaires et d'un éventail chromatique qui permet une harmonie entre les différents éléments du paysage du Centre-Village (voir coloris page 15).



PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

Noyau de l'identité de la commune, le Centre-Village est marqué par des bâtiments présentant des caractères communs :

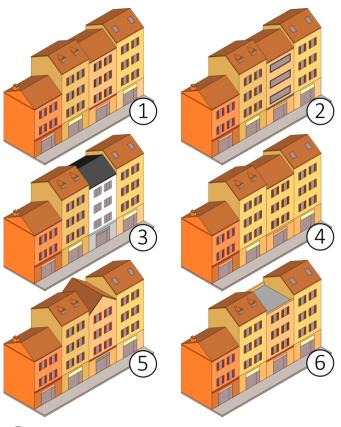
- Des toitures en tuiles avec environ 30 % de pente, des débords de toit et un faitage parallèle à la chaussée
- Des murs recouverts d'enduits au grain fin et lisse de teintes chaudes parfois vives. Ces teintes ayant des nuances suffisantes pour rythmer les façades des constructions et éviter une uniformité massive
- Des ouvertures plus hautes que larges avec des volets battants ou pliants, alignées d'un niveau à l'autre
- Dans le cas de constructions à trois niveaux ou plus, le rez-de-chaussée est marqué d'une couleur moins claire que les parties hautes

Il faudra tenir compte de ces caractéristiques pour réaliser un projet se fondant dans l'environnement particulier du Centre-Village.



INTERDEPENDANCE PAYSAGERE

Insertion des immeubles commerces



- 1 Insertion type conseillée
- 2 Rupture par types de fenêtres déconseillée
- (3) Rupture par coloris inadaptés déconseillée
- (4) Identicité chromatique déconseillée
- (5) Rupture par faîtage perpendiculaire déconseillée
- (6) Toiture terrasse déconseillée

La forte densité architecturale du Centre-Village oblige plus que dans les autres secteurs à prendre en compte les constructions alentours pour en faire un ensemble solidaire. Pour cette raison la hauteur et la largeur des façades, leurs couleurs, l'espacement et la position des ouvertures, le sens de toitures doivent contribuer à l'élaboration d'un ensemble harmonisé.

Il faut garder à l'esprit que la nature singulière du Centre-Village et que ses dimensions limitées en font un espace dont l'intégrité paysagère peut être facilement abimée par un seul bâtiment mal inséré.

Pour cette raison, l'installation dans ce milieu est une chance de profiter d'un cadre riche et élégant, mais aussi une responsabilité pour la pérennité de celui-ci.

DEVANTURES DE COMMERCES

Les devantures de commerces et parfois les terrasses qui leur sont associées ont un fort impact visuel. Pour cette raison, il est préconisé de les intégrer en fonction du contexte paysager au même titre que le reste du bâtiment.

De manière générale, il est recommandé de travailler les devantures et le mobilier en terrasse en les harmonisant avec les couleurs des menuiseries et des volets.

NUANCIER

Le Centre-Village se singularise par des teintes plus affirmées qui annoncent un dynamisme culturel et commercial. Ces teintes viennent rythmer les façades accolées sur les rues et, pour souligner ce caractère pétillant, la Ville incite les nouvelles constructions à se référer, en fonction des constructions environnantes, dans des gammes proches de celles du nuancier ci-dessous (non exhaustif).



Les éléments d'ornementation de façades, comme les encadrements d'ouvertures et les modénatures sont presque systématiquement plus clairs que l'enduit ou du même ton. Néanmoins, rambardes, volets, menuiseries et charpentes apparentes sont au contraire de couleurs plus sombres, faisant ressortir le pigment de façade.





Partie 3/6



CONTEXTE

Les hameaux sont des groupements de maisons rurales situées à l'extérieur d'un village. A Ecully, ces ensembles architecturaux forment des micro-centres à plusieurs endroits de la ville, rythmant le paysage urbain et faisant des relais de densité par rapport au Centre-Village. Ils disposent aussi d'un caractère historique rappelant les racines rurales d'Ecully.

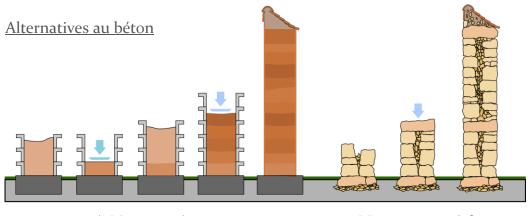
Dans l'environnement direct des hameaux, et plus encore en leur sein, une attention très particulière est demandée pour sauvegarder ces éléments pittoresques qui participent à l'attractivité générale de la ville.

MATERIAUX DE FAÇADE

La cohérence matérielle des éléments urbains contribue pour beaucoup à fédérer les quartiers comme des ensembles solidaires. Elle est aussi un ancrage dans le paysage naturel et un rappel de nos responsabilités écologiques. Non seulement l'usage de matériaux locaux évite l'importation de ressources coûteuses par leur extraction ou leur transport, mais elle traduit souvent une optimisation de chacune d'elle dans un souci de construction durable et plus facilement renouvelable.

Les murs

Les parois sur rues amènent souvent à se greffer à une autre parcelle et à de la maçonnerie existante qu'il convient souvent de réutiliser et d'étendre. Ceci explique en partie la présence régulière de pisé et de pierre dans les hameaux. Si le premier nécessite pour sa protection un enduit qui masquera son apparence, la pierre cimentée ou sèche (sans mortier liant) peut apparaître comme une solution très résistante et donc durable. Elle amène par ailleurs une grande



Mur en pisé

Mur en pierre sèche



richesse dans l'apparence tout en gardant un lien très étroit avec le grain naturel des sols locaux si la pierre est bien choisie.

En raison de leur forte présence dans les carrières des vallées de la Saône et du Rhône, la Ville encourage l'utilisation de roches sédimentaires grès et calcaires pour les éléments de limite ou de clôture de propriétés.

Les menuiseries

Il peut être bon de privilégier les menuiseries en acier, qui peuvent présenter un intérêt pour les verrières ou les ouvrages fins et peuvent se laquer de toutes les teintes, ou en bois. Ces dernières offrent aussi la possibilité d'une infinité de couleurs, sont modifiables, renouvelables et réparables sans gros impact environnemental. A contrario les menuiseries en PVC de plus en plus généralisées ont, pour celles de la meilleure qualité, une durée de vie limitée à 30 ans avant de s'émietter. Leur attractivité économique de court terme a donc, en contrepartie, un fort coût environnemental. Par ailleurs, la toxicité de ce plastique a fait l'objet d'un rapport de la communauté internationale, et plusieurs pays Européens en ont même interdit l'utilisation.

NUANCIER

En raison de leur rusticité et de leur historicité, les hameaux d'Ecully présentent les teintes les plus accordées à celles de l'architecture lyonnaise typique. Elles viennent unifier des ensembles aux imbrications originales et soulignent leur caractère traditionnel, la Ville incite les nouvelles constructions à se référer, en fonction des constructions environnantes, dans des gammes proches de celles du nuancier ci-dessous (non exhaustif).

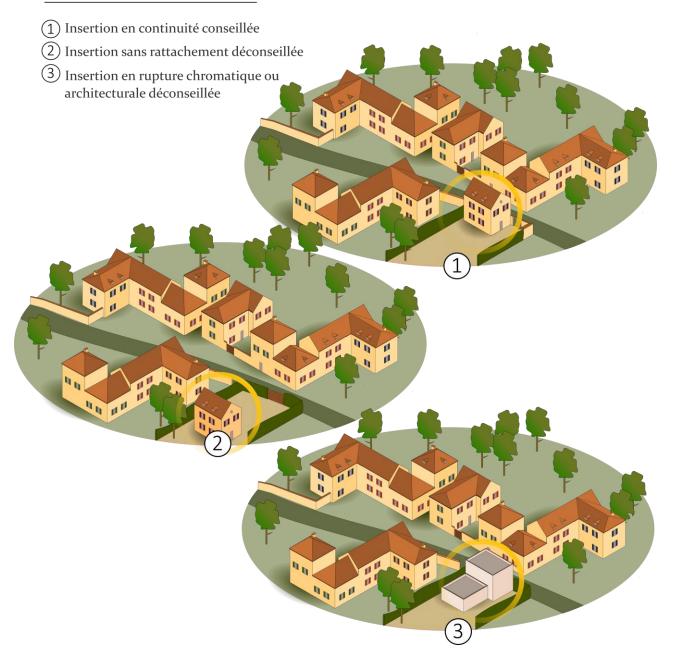


Les éléments d'ornementation de façades, comme les encadrements d'ouvertures et les modénatures sont presque systématiquement plus clairs que l'enduit ou du même ton. Néanmoins, rambardes, volets, menuiseries et charpentes apparentes sont au contraire de couleurs plus sombres, faisant ressortir le pigment de façade.

IMPLANTATION

Les hameaux, par leur densité et leur imbrication parfois complexe, ont la particularité de donner une impression d'agglutinement assez chaotique des constructions.

Insertions en bordure de hameau





PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

Relais de densité au sein de la ville et marqueurs de l'identité de la commune, les hameaux se caractérisent par les caractères suivants :

- Des bâtiments à l'esprit rustique et pittoresque, débouchant directement sur la chaussée sinueuse, accolés ou reliés entre eux par un mur à couvertine, avec des excavations et irrégularités.
- Un rythme architectural essentiellement généré par l'imbrication des volumes.
- Des murs recouverts d'enduits au grain fin et lisse de teintes chaudes parfois vives. Ces teintes ayant des variations de nuances assez faibles
- Une forte présence du pisé, du bois et de la pierre.
- Des toitures en tuiles avec environ 30 % de pente, reliées par le faîtage entre les différentes habitations et avec des débords de toit.
- Des ouvertures plus hautes que larges avec des volets battants ou pliants, le plus souvent alignées d'un niveau à l'autre

Il faudra tenir compte de ces caractéristiques pour réaliser un projet se fondant dans l'environnement particulier des hameaux d'Ecully.



Partie 4/6



CONTEXTE

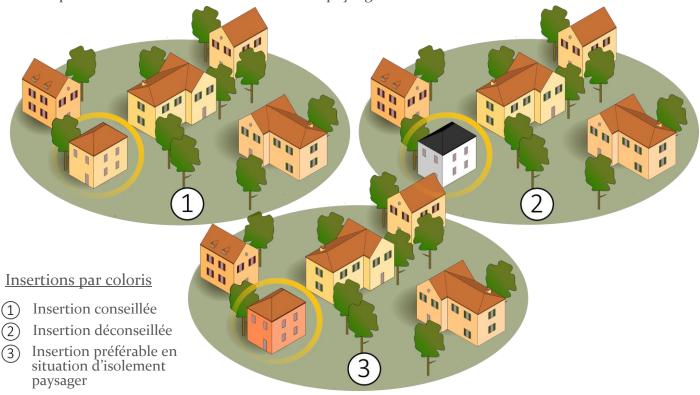
La majorité du tissu architectural écullois est composé de pavillons intégrés dans l'esprit traditionnel lyonnais. Ils en reprennent les matériaux, les couleurs et une volumétrie singulière qui n'en font toutefois pas un ensemble uniforme. Une variété d'idées et de qualités configurent cet ensemble complexe.

Une bonne insertion parmi les constructions existantes se fait principalement via les matériaux employés, les coloris, le respect des implantations sur le terrain et des volumétries.

Il sera donc conseillé en milieu fortement influencé par ces architectures de réinterpréter au maximum les codes de l'architecture typique.

COULEURS

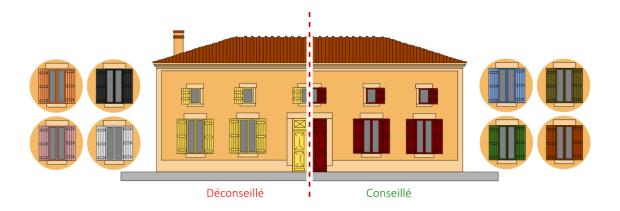
Une reprise des teintes chaudes est un point majeur pour une intégration réussie (voir illustration ci-dessous). Certains coloris plus affirmés peuvent toutefois être pensés dans une situation d'isolement paysager.





Certains éléments font volontairement rupture. Les menuiseries de fenêtres, les portes et volets se présentent ainsi souvent dans ce rapport de contraste. Les volets et leurs variantes sont à cet effet souvent de couleur différente des autres surfaces de façades et apportent une originalité chromatique (bleu, marron, bordeaux, blanc, vert etc.).

Il est à cet effet déconseillé d'utiliser pour ces éléments des teintes d'une intensité similaire, ou proches de celle des façades, ou encore neutres (blanc, gris ou noir).



NUANCIER

Dans toute la commune, dont les façades sont majoritairement enduites, les tonalités de coloration restent dans des nuances claires mais chaudes, poussant vers l'ocre (voir Architectures intégrées page 29). Cette généralité n'implique toutefois pas l'emploi d'une palette réduite et, en fonction du quartier, le nuancier peut varier.

On remarque aussi que les éléments d'ornementation de façades, comme les encadrements d'ouvertures et les modénatures sont presque systématiquement plus clairs que l'enduit ou du même ton. Néanmoins, rambardes, volets, menuiseries et charpentes apparentes sont au contraire de couleurs plus sombres, faisant ressortir le pigment de façade.

Cette observation amène la Ville à inciter les nouvelles constructions à se référer, en fonction du secteur d'implantation et des constructions environnantes, dans des gammes proches de celles du nuancier ci-dessous (non exhaustif).



PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

L'identité architecturale d'Ecully est marquée par des bâtiments présentant des caractères communs :

- Des toitures en tuiles avec environ 30 % de pente et des débords de toit
- Des murs recouverts d'enduits au grain fin et lisse de teinte chaude
- Des ouvertures plus hautes que larges avec des volets battants ou pliants

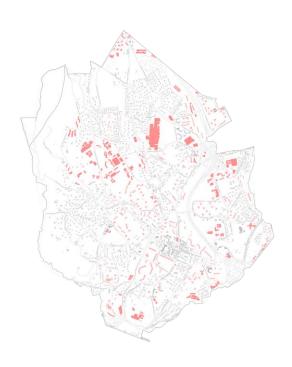
Il faudra tenir compte de ces caractéristiques pour réaliser un projet se fondant dans l'environnement urbain d'Ecully. Toutefois, cette architecture pourra être adaptée aux modes de vie actuels et aux nouvelles exigences normatives, par l'apport de solutions innovantes.

Pour les toitures, dans un souci d'intégration visuelle et de limitation de l'absorption de la chaleur solaire, notamment pour le confort des plus fragiles en été, les ardoises importées du nord-ouest de la France au climat différent et les couleurs sombres sont à éviter.





Partie 5/6



CONTEXTE

Depuis les années 1960, Ecully voit s'implanter sur son sol des architectures issues du modernisme et des lignes industrielles. Une de leur particularité assumée est l'autonomisation. En d'autres termes, l'absence de prise en compte du contexte culturel et l'écartement des autres arts ornementaux qui prennent traditionnellement l'architecture comme support.

Si pour une partie d'entre eux sont pensés de manière principalement fonctionnelle, plusieurs exemples sur Ecully présentent une recherche intéressante et innovante. Toutefois, l'intégration dans le paysage culturel lyonnais est souvent rendu difficile par des volumétries, des

matérialités et une gamme chromatique en rupture avec les styles existants.

Si plusieurs points du territoire communal se sont pleinement saisis de ces architectures post traditionnelles leur intégration dans le tissu urbain reste encore difficile dans une grande partie de la ville.

NUANCIER

Le propre des architectures autonomes étant d'assez peu se préoccuper de leur bonne intégration dans le contexte culturel et, en contrepartie, de penser le bâtiment comme un objet indépendant ou comme un outil fonctionnel, le nuancier reste souple.

La systématisation des constructions achromatiques ne jouant que sur les blancs, les noirs et les différents gris, pose néanmoins un double problème.

Par le réfléchissement du rayonnement solaire des surfaces blanches et l'absorption puis le renvoie de chaleur par infrarouge des surfaces sombres, cette gamme privilégiée de certaines architectures contemporaines peut poser un problème de confort par sa généralisation. En période estivale, dans certains quartiers, ces nuances peuvent renforcer les îlots de chaleur urbains (ICU) déjà remarquables en raison de la texture des chaussées, y compris dans les zones fortement boisées.

Autrement, pour éviter un effet de brillance amenant à une surexposition visuelle, particulièrement dans les espaces encore peu touchés par ces architectures, la Ville incite les nouvelles constructions à se référer, en fonction du secteur d'implantation et des constructions environnantes, dans des gammes proches de celles du nuancier suivant (non exhaustif).





Autrement, les éléments d'ornementation de façades, comme les encadrements d'ouvertures et les modénatures sont à privilégier dans des tons identiques ou plus clairs que l'enduit. Au contraire, les rambardes, volets, menuiseries et charpentes apparentes sont préférés dans des couleurs plus sombres, faisant ressortir le pigment de façade.

PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

L'identité architecturale d'Ecully est marquée par des bâtiments présentant des caractères communs :

- Des toitures à deux ou quatre pans en tuiles avec environ 30 % de pente et des débords de toit ou des terrasses végétalisées. Il est possible de proposer les deux pour une même construction.
- Des murs recouverts d'enduits au grain fin et lisse de teinte chaude ou reprenant entièrement ou partiellement les matériaux de la région.
- Une configuration volumétrique à privilégier dans le sens de la verticalité.

Il faudra tenir compte de ces caractéristiques pour développer une architecture capable de répondre à la fois aux envies de l'innovation architecturale et aux enjeux du contexte culturel et naturel.





CONTEXTE

Parmi les architectures remarquables présentes sur Ecully figurent des maisons des champs, des villégiatures bourgeoises aux styles variés dont de véritables châteaux, ou encore des complexes architecturaux dont la qualité et l'effet d'ensemble est estimé donner de la valeur au paysage. La plupart de ce patrimoine date des XIXe et XXe siècles et sa qualité est principalement artistique pour la plupart des sites.

NUANCIER

Dans toute la commune, dont les façades sont majoritairement enduites, les tonalités de coloration restent dans des nuances claires mais chaudes, poussant

vers l'ocre (voir Architectures intégrées page 29). Cette référence à l'architecture traditionnelle lyonnaise est une sécurité pour une intégration optimale de l'architecture. Néanmoins, aux abords de bâtiments remarquables, et particulièrement en proximité directe avec ceux-ci, les références traditionnelles peuvent être échangées contre celles du site. Parfois, une réinterprétation ou une réappropriation complète des lignes architecturales en question peut être souhaitable.

De manière générale, la Ville à incite toutefois les nouvelles constructions à se référer, en fonction du secteur d'implantation et des constructions environnantes, dans des gammes proches de celles du nuancier ci-dessous (non exhaustif).



Enfin, dans un souci d'intégration visuelle et de limitation de l'absorption de la chaleur solaire, notamment pour le confort des plus fragiles en été, les toitures noires ou en ardoises, importées du nord-ouest de la France au climat différent,



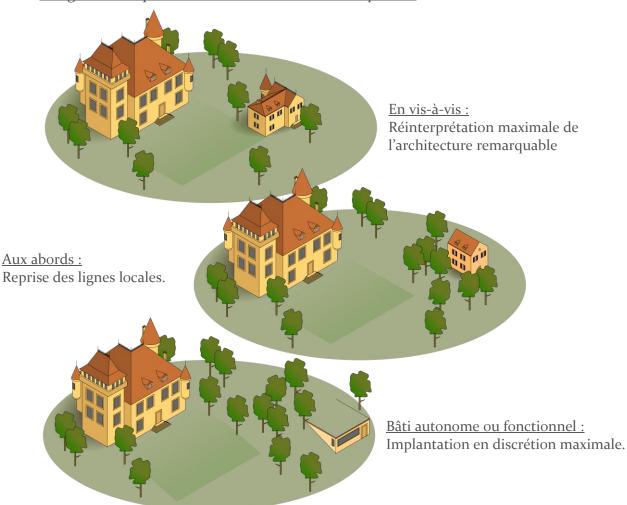
sont à éviter à moins que cela soit justifié par la reprise des lignes architecturales d'un site remarquable.

APPARENCE ET INSERTION

Les architectures et ensembles remarquables forment des relais d'art et de centralité en plusieurs points de la ville. En cela, leur préservation et leur mise en valeur prime sur les nouvelles constructions qui doivent s'y référer, à moins de réussir à les dépasser en qualité.

Aussi, en fonction de la proximité avec le site, il est conseillé de réinterpréter ou de reproduire le style en question. Autrement, la plus grande discrétion est demandée.

Intégration en proximité d'architectures remarquables





Composition réalisée par Xavier LAVAL Service Urbanisme - Juillet 2018

> Ville d'Écully 1 Place de la Libération 69130 ÉCULLY